

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°64-2023-228

PUBLIÉ LE 15 SEPTEMBRE 2023

## **Sommaire**

Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques / Direction Départementale des Finances Publiques - Secrétariat de Direction

64-2023-09-14-00003 - Délégation de signature SDIF des Pyrénéees-Atlantiques - Responsable Mme BARANGER (1 page)

Page 3

## Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques

64-2023-09-14-00003

Délégation de signature SDIF des Pyrénéees-Atlantiques - Responsable Mme BARANGER





Liberté Égalité Fraternité

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Direction Départementale des Finances publiques des Pyrénées Atlantiques 8 Place d'Espagne 64019 PAU Cédex 09

Décision de délégation de signature pour le responsable du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) des Pyrénées-Atlantiques

Le Directeur départemental des Finances publiques des Pyrénées Atlantiques

Vu l'article L 255 A du livre des procédures fiscales ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination de M. Jean-François ODRU, Administrateur général des Finances publiques en qualité de Directeur départemental des Finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, responsable des services fiscaux dans le département;

## Décide :

Article 1: Délégation de signature est donnée à Mme Pascale BARANGER, Administratrice des Finances publiques adjointe, responsable du SDIF des Pyrénées-Atlantiques, pour liquider et émettre les titres de perception mentionnés à l'article L255 A du livre des procédures fiscales.

Article 2 : Les dispositions de la présente décision prennent effet à la date de ce jour.

Article 3 : La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à PAU, le 14 septembre 2023

Le Directeur départemental des Finanges publiques des Pyrénées-Atlantiques

Jean-François ODRU

Administrateur général des Finances publiques